Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 048-214801748-20260422-2026_04_10-DE

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE SAINT PAUL LE FROID
Séance du 22 Avril 2026

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Adoption : 11 voix
Date de convocation : 13 Avril 2026
et d'affichage :13 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le- Vingt-deux Avril à dix heures le Conseil Municipal de Saint Paul le Froid, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la convocation de Monsieur Christian PASCON.

Présents : MOULIN David, PASCON Christian, AMBERT Sonia, , CHARRIER Robert, CHALIER Isabelle, COUVE Pascal, IZING Chloé, LOMBARD Chloé, COSTE Nicolas, BONNEFOY Léa

Excusé : RAMADIER Jean Marie (pouvoir à Monsieur PASCON Christian)
****

2026_04_10

Objet de la délibération : Programme Voirie Communale 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de travaux de voirie communale 2026 a été retenu à la contractualisation par le SDEE

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **Accepte** la proposition de devis du programme de voirie 2026 de Lozère ingénierie
- **Approuve** le programme de **voirie communale 2026** pour un montant total de 58220 € HT soit 69864€ TTC
- **Sollicite** le Conseil Départemental pour l'aide financière de programme de Voirie 2026 à hauteur de 50%
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Christian PASCON, Maire

MAIRIE DE SAINT PAUL LE FROID (Lozère)